http://levenissian.fr/UN-LOGEMENT-POUR-TOUS

UN LOGEMENT POUR TOUS !

- Vénissieux -

Date de mise en ligne : dimanche 26 mars 2017

Copyright © Le Vénissian - Tous droits réservés

A quelques jours de la fin de la trêve hivernale, et après le nouveau rapport de la fondation Abbé Pierre qui dénonce une nouvelle aggravation de la situation avec plus de 3,9 millions de mal logés et plus de 12 millions en difficulté de logement, nous devons intervenir nombreux pour le droit au logement pour tous...

Car si les expulsions ont augmenté de 30% en 2015 (14363 expulsions avec concours de la force publique, 159 812 contentieux en justice...), ce sont aussi de plus en plus de propriétaires qui ne s'en sortent plus pour leur remboursement (782 000 en augmentation de 41%), et ce sont les loyers de tous qui augmentent plus vite que les salaires (l'indice des prix du logement a doublé depuis 2001 !), alors que l'effort public des gouvernements successifs est en baisse depuis 2009 (de 2% à 1,8% du PIB).
Alors soyons nombreux sur l'esplanade Jean Cagne, Mercredi 29 mars à 17h !

A l'initiative du réseau contre les expulsions, soutenu par Michèle Picard, des associations de locataires, de syndicats, PCF, LO...

Le tract diffusé sur les marchés ce week-end Les chiffres de la Fondation Abbé Pierre en 2016 en disent long sur le mal logement en France :

- 3,8 millions de personnes sont mal logées, sans compter les 1,3 millions de plus de 25 ans qui continuent à vivre chez leurs parents
- Les ménages populaires font face à de graves problèmes de logements : insalubrité, surpeuplement..
- Une forte augmentation des décisions de justice pour dette de loyer qui touchent 126 000 personnes
- Un appel sur 2 au 115 reste sans solution, 1500 personnes en moyenne dorment dans la rue, y compris des enfants dans l'agglomération lyonnaise
- 60 000 DALO en attente dont 40 000 depuis 2013
- Un taux d'effort financier des ménages toujours plus élevé pour le logement du fait de la baisse du pouvoir d'achat des salaires, retraites et minima sociaux et de la hausse des loyers et charges. Les foyers modestes consacrent plus de 50 % de leurs revenus au logement au lieu des 30 % préconisés

A Vénissieux, nous nous mobilisons depuis des années pour le droit au logement, contre les expulsions et coupures d'énergie. De plus en plus fréquemment, nous rencontrons des familles à la rue suite à un hébergement précaire avec des enfants scolarisés dans la ville.

La ville multiplie les efforts pour tenter d'apporter des solutions à tous : résidences sociales et travail avec les centre d'hébergement d'urgence, foyers, pensions de familles, engagement pour conserver 50 % de logements sociaux contre les directives du gouvernement et de la Métropole, projets pour favoriser l'accession aidée...

L'État a la compétence sociale de l'hébergement d'urgence et de la politique nationale du logement, la Métropole assurant une grande partie de la mise en oeuvre notamment les finacement, les constructions, la part du logement social.

Pour une politique du logement qui apporte des solutions

- Baisse des loyers par l'aide directe de l'Etat à la pierre (aide à la construction) et aux réhabilitations, afin de permettre les économies d'énergies et de charges.

Construction de 200 000 logements sociaux par an financé par le livret A (230 000 euros)

- Loyer plafonné à 20 % maximum du revenu
- Interdiction des expulsions et coupures d'énergie pour les familles en difficulté
- Construction de logements d'urgence avec accompagnement social pour permettre à tous de vivre dignement et résorber les bidonvilles, squatts. Plus personne ne doit être condamné à la rue

Copyright © Le Vénissian